

LE « DROIT À L'ENFANT » et la filiation en France et dans le Monde

Le 18 mai 2018
Conseil supérieur du notariat
60 boulevard de la Tour-Maubourg 75007 Paris

Conclusions de la recherche confiée au **CEJESCO**
par la Mission de recherche Droit et Justice

Sous la Présidence d'Alain SÉRIAUX,
Professeur à l'Université d'Aix-Marseille



Crédit photo : CC0 - Ljcor - Pixabay
Impression : imprimerie.centrale@univ-reims.fr



CEJESCO (Centre d'études
juridiques sur l'efficacité des
systèmes contemporains).

8h30-9h: Accueil des participants

9h-9h10: Mot d'accueil

J. BOUDON,

Professeur de Droit public à l'Université de Reims, Doyen de la faculté de droit et de science politique de l'URCA.

9h10-9h30:

Présentation de la recherche

Clotilde BRUNETTI-PONS,

Maître de conférences HDR à l'Université de Reims, responsable scientifique de la recherche.

9h30-9h50: Propos introductifs

C. LABRUSSE-RIOU,

Professeur émérite de l'Université Paris- I Panthéon-Sorbonne.

9h50-10h10:

Mise à plat des données en vue de conclusions :

Les partis pris sociologiques,

Jean-Michel MORIN,

Maître de conférences HDR à l'Université Paris-Descartes.

10h10-10h30 :

Présentation des fondements anthropologiques du droit de la filiation sous l'éclairage des « leçons »

de Pierre LEGENDRE, **Cécile MOIROUD,**

Maître de conférences HDR à l'Université Paris-I.

Débats

10h50-11h10:

Propositions pour l'encadrement juridique de l'AMP à l'aune des revendications de « droit à l'enfant »

Isabelle CORPART,

Maître de conférences HDR à l'Université de Mulhouse.

11h10-11h30:

Propositions pour l'encadrement juridique de la GPA à l'aune des revendications de « droit à l'enfant »

Anne GILSON,

Maître de conférences à l'Université de Reims.

11h30- 11h50:

Propositions visant à clarifier le statut juridique en France de l'enfant né par GPA dans un pays étranger qui en accepte la pratique.

Nathalie BAILLON-WIRTZ,

Maître de conférences HDR à l'Université de Reims.

11h50- 12h10:

Le « droit à l'enfant » et l'exercice d'un contrôle de conventionnalité

Bertrand PAUVERT,

Maître de conférences HDR à l'Université de Mulhouse.

12h10- 12h30:

L'intérêt supérieur de l'enfant, une considération primordiale ?

Gwenaëlle HUBERT-DIAS,

Docteur en droit.

Débats

Déjeuner libre

14h- 14h20:

Comment garantir le respect des droits de l'enfant face à l'émergence d'un « droit à l'enfant ? »

Dominique SARCELET,

Avocat général honoraire à la Cour de cassation.

14h20- 14h40:

Propositions sous l'angle du droit constitutionnel

Guillaume DRAGO,

Professeur à l'Université Panthéon-Assas, Paris-II.

14h40- 15h:

Le rôle et les limites de l'approche de droit comparé

Nicolas NORD,

Maître de conférences HDR à l'Université de Strasbourg.

15h- 15h20:

Les perspectives de droit international privé

Delphine PORCHERON,

Maître de conférences à l'Université de Strasbourg.

15h20- 15h40:

Droit à l'enfant, filiation et transsexualisme, propositions pour autoriser une protection de l'intérêt supérieur de l'enfant dans l'élaboration normative

Bénédicte PALAUX-SIMONNET,

Chercheur associé, ancien avocat au barreau de Paris.

Débats

16h- 16h20:

Les éléments du débat en Espagne

Carmen MARIA LAZARO PALAU,

Professeur à l'Université internationale de Catalogne.

16h20- 16h40:

Le non-anonymat des donneurs de sperme en droit allemand, qu'en penser?

Françoise FURKEL,

Professeur émérite au Centre Juridique Franco-Allemand de l'Université de la Sarre.

16h40- 17h:

Les éléments du débat au Luxembourg

Jordane SEGURA,

Chargée de recherche au Liser du Luxembourg.

Débats

Rapport de synthèse :

Dominique FENOUILLET,

Professeur à l'Université Panthéon-Assas, Paris-II.

Cocktail

POUR VOUS INSCRIRE,

merci de téléphoner au numéro suivant dans la limite des places disponibles :

03 26 91 36 30.